



(English follows)

Entente relative à la vente d'armes par un exposant

Je soussigné, _____ (nom de l'exposant), au nom de _____ (nom de l'entreprise), reconnais avoir lu et compris les conditions relatives à l'exposition et à la vente d'armes décrites dans la présente entente, le guide de l'exposant du Comiccon de Québec et la politique du Comiccon de Québec concernant les armes, et accepte d'être lié par celles-ci.

Classification des armes du Comiccon de Québec

Arme prohibée : Arme que l'on ne peut posséder, exhiber ou vendre au Canada. Ces armes illégales sont interdites au Comiccon et doivent être immédiatement apportées hors de l'enceinte de l'événement. Le Comiccon se réserve le droit d'avertir les forces policières.

Arme interdite : Arme non prohibée (légale) examinée par le maître des armes ou son délégué qui ne peut être apportée à l'événement. Il se peut qu'une arme légale soit refusée au Comiccon (une épée en métal, par exemple). Les armes interdites doivent demeurer au comptoir de vérification des armes ou être immédiatement apportées hors de l'enceinte de l'événement.

Arme acceptée : Arme examinée par le maître des armes ou son délégué et qui peut être apportée à l'événement. Une petite étiquette d'identification sera apposée à l'arme pour indiquer qu'elle est permise.

J'accepte de ne pas entreposer, exposer ou vendre des armes prohibées au Comiccon de Québec.

J'accepte de ne pas vendre d'armes interdites à une personne mineure (18 ans ou moins) et de vérifier l'âge de toute personne qui achète une arme et qui semble être d'âge mineur. J'accepte également d'emballer convenablement les armes interdites achetées, et ce, conformément à la politique du Comiccon de Québec.

J'accepte d'expliquer en détails à mes clients qu'une fois l'arme achetée et emballée comme il se doit (conformément à la politique du Comiccon de Québec), ils n'ont pas le droit de retirer celle-ci de son emballage tant et aussi longtemps qu'ils se trouvent sur les lieux du Centre de Convention de Québec.



J'accepte que le Comiccon de Québec se réserve le droit de classifier les armes et de déterminer quelles armes peuvent être exposées ou vendues à l'événement.

Si le Comiccon de Québec (par l'intermédiaire du directeur de la salle d'exposition, du maître d'armes ou d'une personne désignée) détermine qu'une arme entreposée, exposée ou à vendre est une arme prohibée, je cesserai immédiatement de l'exposer et de la vendre et la retirerai sur-le-champ des lieux de l'événement.

Je comprends que le refus de retirer immédiatement des armes prohibées du Centre de Convention de Québec ou le fait d'être pris en train de vendre des armes prohibées pourrait entraîner mon expulsion du Comiccon de Québec. Je comprends que si un exposant est expulsé, il ne recevra pas de remboursement, pourrait ne pas être remboursé s'il a versé un dépôt ou payé entièrement pour un espace à une autre événement de l'organisation et, à la discrétion du Comiccon de Québec, pourrait se voir refuser l'accès en tant qu'exposant à un événement affilié.

Je comprends que la violation de cette entente ou de toute politique du Comiccon de

Québec peut entraîner des mesures pouvant mener à l'expulsion immédiate du Comiccon de Québec et de ses événements futurs affiliés.

Signature de l'exposant

Nom en lettres moulées

Nom de l'entreprise

Ville

Date



Exhibitor Sale of Weapons Agreement

I _____ (Exhibitor) on behalf of _____ (Business Name) acknowledge that I have read, understand, and agree to be bound by the terms and conditions related to the display and sales of weapons contained in this agreement, the Quebec City Comiccon Exhibitor's Guide, and the Quebec City Comiccon Weapons Policy.

Quebec City Comiccon Weapon Classifications

Prohibited/Illegal Weapon is a weapon that is not allowed to be possessed, displayed, or sold at the event. These illegal weapons are banned from Comiccon and must be immediately removed from the convention centre. Comiccon reserves the right to notify law enforcement agencies of any illegal weapons present at the event.

Inadmissible Weapon is a non-prohibited (i.e. legal) weapon that has been examined by the Exhibition Hall Director, the Weapons Master, or their designates, and is not permitted to be brought on to the convention site. A legal weapon may still be considered an inadmissible weapon at Comiccon (e.g. a metal sword). The weapons must be stored at Weapons Check or immediately removed from the convention.

Admissible Weapon is a weapon that has been examined by the Weapons Master, or their designate, and is permitted to be brought on to the convention site. A small identifying tag will be affixed to the weapon to identify it as admissible.

I agree not to store, display, or sell prohibited/illegal weapons at the event site.

I agree not to sell inadmissible weapons to anyone under the age of 18 and to verify the age of any person who purchases a weapon and who appears to be under the age of 18. I also agree to package inadmissible weapons that have been purchased in an appropriate manner as approved by Quebec City Comiccon.

I agree to fully explain to my customers that once the weapon is purchased and I have properly packaged it (as per Quebec City Comiccon policy), the customer is not to remove the item from the packaging until they have left the event and Quebec City Convention Centre property. If the customer is caught with a weapon that has been removed from its packaging, Quebec City Comiccon reserves the right to confiscate the weapon in question.

I agree that Quebec City Comiccon reserves the right to classify weapons and to determine which weapons can be displayed and/or sold at the convention.



If Quebec City Comiccon (via the Exhibition Hall Director, the Weapons Master, or their designates), determines that a weapon being stored, on display, or for sale is a prohibited/illegal weapon, I will immediately cease to display and/or sell the weapon and immediately remove it from the convention centre.

I understand that refusing to immediately remove all prohibited/illegal weapons from the convention centre or being found to be selling prohibited/illegal weapons afterwards, may lead to my expulsion from Quebec City Comiccon. I understand that if an Exhibitor is expelled, they will not receive a refund, may forfeit a refund if they have put down a deposit or fully paid for a space at another of our events, and, at the discretion of Quebec City Comiccon, may or may not be allowed to exhibit at future affiliated events.

I understand that contravening this agreement, or any Quebec City Comiccon policy, may result in corrective action, up to and including immediate expulsion from Quebec City Comiccon and any future affiliated events.

Signature of Exhibitor

Print name

Company name

City

Date

Exhibitor Services